Budgétisation pour la prévention et protection

Le principe de **prévention et protection contre les comportements sexuels répréhensibles et la maltraitance des enfants** (ci-après, « prévention et protection ») au sein d'Oxfam repose sur un ensemble de procédures, mesures et pratiques destinées à garantir que l'organisation respecte ses engagements en matière de prévention, d'intervention et de **protection des personnes contre tout comportement inapproprié de la part des membres du personnel d'Oxfam et apparenté**. Oxfam s'attèle particulièrement à la prévention et protection contre (a) l'exploitation et les abus sexuels, (b) le harcèlement sexuel et (c) la maltraitance des enfants. À cet égard, Oxfam s'emploie à écouter les personnes touchées, à réagir avec sensibilité et en toute sûreté face à des cas présumés ou avérés de comportement répréhensible, et à tirer des enseignements de chaque incident.
Les définitions des différents comportements répréhensibles sont disponibles sur COMPASS.

La prévention et protection est une valeur fondamentale d'Oxfam et une priorité absolue dans l'ensemble de nos équipes, bureaux, projets et activités afin de garantir la sécurité, la responsabilité et la qualité des programmes. Ce principe devant être intégré dans tous les domaines de travail d'Oxfam, il est essentiel de prévoir un budget spécifique pour les activités de prévention et protection.

Conformément aux Normes fondamentales de prévention et protection d'Oxfam, le présent document fournit des orientations sur les coûts associés aux activités de prévention et protection afin d'en faciliter la budgétisation. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, et ces coûts varient selon les affiliés, les pays et les régions. Il existe une certaine duplication des coûts dans les différentes normes. Par exemple, si le pays a une ligne budgétaire pour la formation, ce document fournit des exemples de ce qui pourrait être mis de côté au sein du budget formation.

Lors des appels d'offres de financement, pensez à inclure le financement (complet ou partiel) du travail de prévention et protection. Cela contribue à la mise en place d'une ressource partagée qui tient compte des questions de prévention et protection dans les nouveaux projets, dans le suivi continu des interventions en cours et dans la formation.

Veuillez contacter l'équipe de prévention et protection (conseillers/ères régionaux/ales, équipes de l'affilié d'exécution) pour discuter de votre situation et bénéficier d'un accompagnement en fonction de votre contexte et de vos besoins.

Norme fondamentale 1. Un plan de prévention et protection est établi

- Les procédés annuels de planification des opérations et des stratégies pays intègrent le plan ou les priorités de prévention et protection ou donnent lieu à un plan de prévention et protection indépendant et spécifique.
  Coûts suggérés : supports de formation, coût des réunions, frais de déplacement.
- Activités d'apprentissage et ateliers fréquents avec différentes parties prenantes aux fins de planification collaborative, d'apprentissage, d'évaluation des risques et des lacunes en matière de prévention et protection, ainsi que de plaidoyer et de travail d'influence interinstitutions.
  Coûts suggérés : supports de formation, coût des réunions, frais de déplacement.
  Points clés à prendre en compte : nombre de sites, nombre de participant·e·s, frais de déplacement pour le formateur/la formatrice et les participant·e·s.

Norme fondamentale 2. Tous les bureaux Oxfam sont dotés de points focaux formés

- Pour une configuration optimale, s'assurer de la présence d'au moins deux points focaux formés (un homme et une femme) par bureau principal/secondaire dans chaque équipe pays en fonction de l'envergure des opérations, du contexte, de la zone géographique et des risques.
  Coûts suggérés : frais de déplacement des points focaux pour participer à des formations d'initiation et de mise à niveau, à des activités d'apprentissage et de développement personnel dans le pays ou à l'international, y compris les frais des formateurs/trices venant d'organisations externes ou des conseillers/ères régionaux/ales en prévention et protection. Réunions, formations et ateliers collectifs avec les points focaux formés par Oxfam et ses partenaires.
- Dans l'idéal, créer un poste à plein temps et dédié de conseiller/ère ou coordinateur/trice pays en matière de prévention et protection pour planifier, coordonner, mettre en œuvre et superviser les stratégies de prévention et protection dans les programmes pays. (*Ce poste est vivement recommandé dans les contextes à haut risque.*)
  Coûts suggérés : budget pour un poste salarié à plein temps plus les coûts suggérés ci-dessus pour les points focaux formés et les activités.
  Points clés à prendre en compte : référence aux grilles de salaires d'Oxfam et aux grilles de rémunération des consultant·e·s d'Oxfam pour les formateurs/trices provenant d'organisations externes.

Norme fondamentale 3. Le Code de conduite d'Oxfam est signé par l'ensemble des employé·e·s et du personnel apparenté

- Aider les RH à mettre au point, contextualiser et traduire les supports promouvant le Code de conduite et les valeurs d'Oxfam, ainsi que les comportements à adopter, dans tous les bureaux principaux et secondaires, mais aussi sur le terrain.
  Coûts suggérés : tests, impression et diffusion des supports dans les bureaux et sur le terrain (par ex., affiches, cartes au format poche), frais de transport, coût des équipes de recensement.
- Soutenir les RH dans l'organisation d'activités régulières d'apprentissage et de formation pour intégrer le Code de conduite dans la pratique au quotidien, en promouvant des environnements de travail qui mettent en avant les valeurs d'Oxfam.
  Coûts suggérés : supports de formation, coût des réunions, frais de déplacement.
  Points clés à prendre en compte : lors de la budgétisation des supports IEC (Information, Éducation & Communication), penser à utiliser les réseaux PHEAS ou VBG existants aux fins de test (avec des directives sur les tests et la saisie des données). Prévoir certains frais comme les frais de transport et le coût des équipes de recensement si les tests sont réalisés en interne.

Norme fondamentale 4. Des procédures de recrutement et de vérification sûres sont en place

- Soutenir les RH dans la vérification des casiers judiciaires ou l'élaboration de déclarations solennelles (aux fins de recrutement).
  Coûts suggérés : papier timbré, frais de déplacement, affranchissement et tout autre frais pertinent.
  Points clés à prendre en compte : les coûts associés aux vérifications de casiers judiciaires doivent être pris en charge par le bureau pays ou bien les candidat·e·s doivent être remboursé·e·s pour ces frais.

Norme fondamentale 5. Une formation en prévention et protection régulière et appropriée est dispensée à l'ensemble des employé·e·s et du personnel apparenté

- Réunions présentielles régulières sur le thème de la prévention et protection tout au long de l'année pour les nouveaux/nouvelles employé·e·s et les employé·e·s actuel·le·s.
  Coûts suggérés : supports de formation, coût des réunions, frais de déplacement pour le personnel et les formateurs/trices (par ex., déplacement vers/depuis des lieux reculés).

- Ateliers, activités d'apprentissage et réunions des communautés de pratique sur une base régulière, impliquant le personnel, les partenaires et les ONG locales et internationales.
  Coûts suggérés : supports de formation, coût des réunions, frais de déplacement, coûts liés à Internet pour les cours en ligne.
- Formation ciblée pour différentes équipes afin d'adapter la prévention et protection à des fonctions spécifiques.
  Coûts suggérés : frais engagés par les conseillers/ères régionaux/ales en prévention et protection, le personnel de soutien humanitaire et/ou les consultant·e·s externes (par ex., spécialiste VBG ou protection de l'enfance) pour mettre au point et dispenser une formation sur mesure (frais de déplacement, d'hébergement et de conseil et autres frais de formation associés). Traductions, si la langue cible ne figure pas dans la série de langues One Oxfam (qui comprend l'anglais, le français, l'espagnol et l'arabe).

Norme fondamentale 6. Tous les bureaux disposent de procédures de signalement et d'intervention

- Contextualiser et traduire les supports de la procédure opérationnelle standard pour le traitement des cas de prévention et protection, destinés à présenter les procédures de signalement et d'intervention pertinentes aux différents groupes (par ex., il existe souvent des mécanismes de signalement distincts pour le personnel, les partenaires et les communautés).
  Coûts suggérés : conception, impression et diffusion des supports (par ex., affiches, cartes au format poche, documents à distribuer).
- Activités d'apprentissage avec le personnel et les partenaires pour mieux comprendre les interventions axées sur les personnes ayant été confrontées à des violences et leur application dans différents contextes.
  Coûts suggérés : supports de formation, coût des réunions, frais de déplacement, conseils de spécialistes (par ex., expert·e·s VBG ou santé mentale et psychosociale) ; frais de déplacement pour le/la conseiller/ère régional·e en prévention et protection, le personnel de soutien humanitaire ou le personnel des services de prévention et protection partagés.
- Prendre part à des événements interinstitutions en matière de prévention et protection et à des activités de réseautage avec les ONG locales et internationales – travail collaboratif pour modéliser le contexte, les risques, les ressources et les mécanismes d'orientation ; créer des systèmes de signalement et d'intervention conjoints.
  Coûts suggérés : coût des réunions et/ou coût de participation aux réunions (déplacement et hébergement), coûts liés à Internet pour la participation en ligne.

Norme fondamentale 7. Des mécanismes communautaires de retour d'information et de plainte sont mis en place

- Consultation des membres de la communauté (y compris des points focaux de la communauté), des partenaires et des parties prenantes, sous la forme d'ateliers, de réunions et de groupes de discussion, pour comprendre les facteurs de risques et les besoins associés au contexte, afin de mettre en place, de contrôler et de réviser les mécanismes de retour d'information et de plainte en matière de prévention et protection.
  Coûts suggérés : coût des réunions (site sûr et adapté pour les discussions concernant l'exploitation et les abus sexuels) ; frais de déplacement pour que le personnel et les animateurs/trices se rendent sur les différents sites afin d'accroître l'accessibilité (en veillant à ce que les animateurs/trices et les formateurs/trices soient dûment formé·e·s à la modération de discussions sur l'exploitation et les abus sexuels et en assurant un bon équilibre en matière d'effectifs/de parité).
  Points clés à prendre en compte : des ressources supplémentaires peuvent être nécessaires pour s'assurer que les réunions de consultation soient aussi diversifiées, inclusives et accessibles que possible, en tenant par exemple compte des besoins des personnes handicapées ou des femmes dans les environnements où le patriarcat est très prononcé, etc.
- Concevoir, développer, tester, mettre en œuvre et réviser les mécanismes communautaires de retour d'information et de plainte adaptés à chaque communauté/projet. Visites de suivi régulières pour permettre un cycle continu d'évaluation, de consultation et de révision.

Coûts suggérés : coûts associés à des mécanismes spécifiques (par ex., boîte aux lettres, cadenas, stylos et papier, traduction de l'étiquette sur la boîte aux lettres, achat d'un téléphone et d'un abonnement dédiés, coût du personnel affecté à la gestion de la ligne téléphonique, consultation/dialogue avec un fournisseur tiers pour les applications), coûts liés à Internet pour les interactions en ligne, coûts de collecte et de synthèse des informations, visites dans la communauté aux fins d'installation, de tests, d'évaluation des risques et de révision ; suivi et évaluation pour l'analyse des données.

- Concevoir, contextualiser et traduire des supports écrits et d'autres méthodes de communication pour sensibiliser le personnel, les partenaires et les communautés à ces mécanismes.
  Coûts suggérés : conception, tests, impression et diffusion des supports (par ex., affiches, documents à distribuer, messages radio/télévisés/en ligne). Coûts de traduction, coûts des tests, examen avec les communautés et les parties prenantes, consultant·e externe (par ex., pour la mise au point du contenu numérique).

Norme fondamentale 8. Les partenaires respectent les politiques One Oxfam et les normes fondamentales de prévention et protection

- Élaboration de plans d'action conjoints avec les partenaires, par ex., définition et adoption de politiques de prévention et protection, formation au Code de conduite, renforcement des mécanismes communautaires de plainte.
  Coûts suggérés : coût des réunions, coûts de conseil, frais de déplacement et coûts salariaux pour les conseillers/ères régionaux/ales, le personnel de soutien humanitaire ou le personnel des services partagés.
- Formation, ateliers, activités d'apprentissage et forums avec les partenaires pour renforcer la redevabilité mutuelle sur la prévention et protection et partager les connaissances. Contribution à Internet pour la mobilisation en ligne.
  Coûts suggérés : coût des réunions, frais de déplacement pour le personnel dans des lieux reculés, frais de déplacement pour les formateurs/trices.
- Visites de suivi dans les bureaux des partenaires et sur les sites des projets pour assurer le suivi de la prévention et protection et l'avancement des plans d'action.
  Coûts suggérés : frais de déplacement, coût des réunions.

Norme fondamentale 9. Des méthodes d'évaluation et de gestion des risques sont appliquées

- Réunions de projet initiales avec l'équipe de projet, les partenaires et les membres de la communauté pour identifier les risques et définir des mesures d'atténuation spécifiques au projet et à la communauté.
  Coûts suggérés : coût des réunions, frais de déplacement, coûts de conseil pour obtenir un soutien de la part de spécialistes (notamment le personnel disponible au sein d'Oxfam), coûts liés à Internet pour les activités en ligne.
  Points clés à prendre en compte : en dehors du personnel du programme, d'autres équipes doivent participer, comme les RH (pratiques de recrutement sûres), les acquisitions (sélection), la finance (lutte contre la fraude, la corruption, les pots-de-vin), l'équipe de sécurité et liaison avec le gouvernement (tout risque lié au fait de travailler avec des organismes publics, etc.), l'équipe MEAL et l'équipe informatique.
- Visites de suivi par le personnel pour recenser les risques et évaluer la sécurité, suivre leur évolution et examiner la mise en œuvre des mesures d'atténuation.
  Coûts suggérés : frais de déplacement, coût des réunions.
  Points clés à prendre en compte : l'évaluation des risques de prévention et protection doit s'inscrire dans la lignée de l'évaluation des risques globale au niveau du pays et doit être actualisée tout au long du cycle du projet et au terme du projet, afin de pouvoir en tirer des enseignements et de bonnes pratiques.
- Adapter les programmes pour réduire les risques en matière de prévention et protection et s'assurer que les programmes restent accessibles en toute sécurité.
  Coûts suggérés : personnel supplémentaire pour garantir la sécurité des visites à domicile, changement du lieu d'activité du projet, embauche de personnel de sécurité, solution de transport pour garantir l'accessibilité en

toute sécurité, intensification des activités de sensibilisation pour accroître l'accessibilité, coût du téléphone satellite dans les sites reculés (coût du matériel et de l'abonnement), coût des téléphones ordinaires et de l'abonnement.
Points clés à prendre en compte : même en l'absence d'un hôtel ou d'une salle de réunion, il est important de prévoir de l'eau pour les participant·e·s lors de la collecte des informations.

10. Des procédures sont établies pour gérer les images et les données personnelles

- Travailler avec les autres équipes, par ex. RH, programmes, informatique et suivi-évaluation-apprentissage, pour promouvoir les aspects de prévention et protection dans le domaine de la protection des données, du consentement et de l'utilisation éthique des contenus.
  Coûts suggérés : supports de formation pour travailler sur les aspects de prévention et protection en lien avec les autres équipes.
- Participer à la conception, aux tests, à la mise en contexte et à la traduction des supports IEC pour la prévention et protection et pour l'utilisation éthique des contenus.
  Coûts suggérés : coûts de l'impression, des tests et de la diffusion de ces supports (par ex., affiches, cartes au format poche).
- Adapter les formulaires de consentement à chaque contexte et les tester, en collaboration avec d'autres équipes (par ex., médias et communication, informatique).
  Coûts suggérés : traduction, tests, impression et diffusion de ces supports (par ex., affiches, cartes au format poche).

Veuillez contacter les équipes de prévention et protection (conseillers/ères régionaux/ales en prévention et protection, équipes de prévention et protection des affiliés d'exécution ou équipe de prévention et protection d'OI) pour obtenir des conseils et une aide supplémentaires.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la communauté de prévention et protection sur COMPASS.

Vous pouvez également vous reporter à d'autres politiques :
Politique sur la protection contre l'exploitation et les abus sexuels ; Politique sur la prévention et protection de l'enfance ; Politique sur la prévention et protection des jeunes ; Politique sur la prévention et protection dans le domaine numérique, ainsi qu'aux Directives pour un recrutement sûr.